



## COMPTE RENDU REUNION CONSEIL CITOYEN

VENDREDI 6 AVRIL 2018

### Ordre du jour :

- 1/ Validation du compte-rendu de la réunion du 2/02/2018
- 2/ Avancée du diagnostic santé Ville par la commission santé
- 3/ Bilan comptage jour de match
- 4/ Information logement
- 5/ Commission marché
- 6/ Questions diverses

Présents : Sophie Baradeau (Association Maison de Quartier), Gérard Barré, Edith Bizieux, Hélène Basset (Association Méli-mélo), Karim Bounaas, Jean-Pierre Cougoule, Jérémy Lecouffe (Commerçant Place de l'Île de France), Annie Mongeau, Patrick Varrier (Association Comité de Quartier), Maria Dolores Windholtz, Danielle Costa (Association Pétanque Rochelaise), Jacques Bessière, Patrick Basset (Les plates, l'enfant et la mer), Hans Hartmann, Matthieu BRUNET.

Excusés : Anne Charron (Association Méli-mélo), Aurélia Chargelègue (Association Pas à Pas), Emmanuelle Garnier (service à la personne, indépendante).

Absents : RAS

### 1/ Validation du compte-rendu de la réunion du 02/03/2018.

Remarque : La relation de la rencontre entre les trois conseils citoyens du 27/02/2018 est peu développée.

En annexe 1 figure le compte-rendu établi par l'animateur du conseil de Villeneuve-les-Salines.

Moyennant cette remarque, le compte-rendu est validé à l'unanimité des présents.

### 2/ Point d'étape de la commission santé (Atelier Santé Ville).

La synthèse des travaux de l'atelier santé ville (A.S.V.) auxquels les membres de la commission « santé » ont participé est exposée au conseil.

Voir annexe 2.

Remarque :

La première proposition de l'A.S.V. de créer un poste de coordination des actions de santé dans le quartier n'a pas été retenue par les participants aux réunions.

A Port-Neuf, les différentes structures intervenant dans l'aide aux habitants en matière de santé travaillent déjà ensemble. Le besoin exprimé est celui d'un médiateur en santé.



A l'occasion de ces réunions, madame Veteau a communiqué un texte de la Haute Autorité de Santé (HAS) définissant la médiation en santé :

HAS

La médiation en santé pour les personnes éloignées des systèmes de prévention et de soins

Octobre 2017

### 3. Définition de la médiation en santé

La médiation est un processus temporaire de « **l'aller vers** »<sup>2</sup> et du « **faire avec** »<sup>3</sup> dont les objectifs sont de renforcer :

- L'équité en santé en favorisant le retour vers le droit commun ;**
- Le recours à la prévention et aux soins ;
- L'autonomie et la capacité d'agir des personnes dans la prise en charge de leur santé ;
- La prise en compte, par les acteurs de la santé, des spécificités, potentialités et facteurs de vulnérabilité du public.

La médiation en santé désigne la fonction d'interface assurée en proximité pour faciliter :

- D'une part, l'accès aux droits, à la prévention et aux soins, assurés auprès des publics les plus vulnérables ;
- D'autre part, la sensibilisation des acteurs du système de santé sur les obstacles du public dans son accès à la santé.

Le médiateur en santé **crée du lien** et participe à un **changement des représentations et des pratiques** entre le système de santé et une population qui éprouve des difficultés à y accéder. Il est compétent et formé à la fonction de repérage, d'information, d'orientation, et d'accompagnement temporaire. Il a une connaissance fine de son territoire d'intervention, des acteurs et des publics. Le travail du médiateur en santé s'inscrit au sein d'une structure porteuse, en relation avec une équipe et des partenaires.

#### 2 La démarche d'« aller vers » comporte deux composantes :

1/ le déplacement physique, « hors les murs », d'une part vers les lieux fréquentés par la personne vulnérable et d'autre part vers les professionnels de santé / institutions.

2/ l'ouverture vers autrui, vers la personne dans sa globalité, sans jugement, avec respect.

3 « Faire avec » sous-entend faire avec les personnes et non à leur place car seules leur autonomie et leur responsabilisation trouvent les solutions durables aux problèmes.

Le document complet est accessible sur :  
[www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)



Haute Autorité de santé  
Service communication – information  
5, avenue du Stade de France – F 93218 Saint-Denis La Plaine Cedex  
Tél. : +33 (0)1 55 93 70 00 – Fax : +33 (0)1 55 93 74 00

### 3/ Bilan du comptage des véhicules stationnés à Port-Neuf les jours de match de rugby.

Pour ce comptage permettant pour la première fois d'avoir une approche à peu près réaliste des questions de stationnement des véhicules les jours de match, une vingtaine de personnes se sont portées volontaires le dimanche 25/02/2018.

Ce décompte inclut les véhicules des habitants du quartier.

Le résultat figure en annexe 3.

Un courrier faisant état du résultat du décompte va être adressé aux responsables du Stade Rochelais et au maire. Un groupe de travail (Jérémy, Mathieu, Sophie et Jacques) est constitué pour faire des propositions au Stade à l'occasion d'une prochaine réunion. Cette nouvelle rencontre aura un double but : Continuer à chercher ensemble une amélioration du stationnement et faire évoluer la place que peut prendre le Stade Rochelais dans la vie du quartier.

### 4/ Information logement.

Compte tenu des nouvelles mesures gouvernementales, la politique du logement social devient très compliquée pour les bailleurs sociaux. Le conseil citoyen souhaite inviter à une de ses réunions Madame Fleuret-Pagnoux, Présidente de l'OPH et monsieur Carré, directeur de l'OPH pour faire le point de la situation à La Rochelle.

Port-Neuf est un quartier qui devient de plus en plus précaire. Il faut veiller à y garder une mixité sociale, un équilibre.

Remarque : Les offices d'HLM vendent une partie de leur patrimoine ce qui réduit l'offre de logement.

### 5/ Commission marché.

La fréquentation des marchés rochelais semble en baisse. Cette information est à vérifier auprès des services municipaux compétents. Nous demanderons si la baisse est générale ou si elle concerne quelques marchés particuliers.

Un questionnaire est en cours d'élaboration pour recueillir l'avis des commerçants et des clients du marché de Port-Neuf sur ses points forts et ses points faibles.

### 6/ Informations locales et questions diverses.

- La prochaine balade urbaine aura lieu le mardi 17 avril prochain à 18h. Le Rendez-vous se fait place de l'Île de France.



La Maison de Quartier doit envoyer aux membres du CC les tableaux de compte rendu des deux dernières balades.

- Le conseil citoyen prévu le 06/07 est avancé au 29/06.
- La visite du nouveau commissariat de police était très intéressante. Les spécificités de la vie dans les différents quartiers de la ville sont connues et prises en compte. Les policiers chargés de guider les membres des conseils citoyens présents ont donné des informations précises et utiles.
- La commission « Culture » n'avance pas assez vite, elle n'agit pas. Une réunion est à prévoir prochainement pour essayer de trouver les acteurs permettant de concrétiser les idées déjà avancées.

Pas d'autres informations ni de questions.

Fin de la réunion 20h35.



## ANNEXE 1

### **Compte rendu de la rencontre des conseils citoyens du 27 février 2018**

**Présents :** Isabelle Urdamplita, Jean Paul Buton, Chantal Chalard, Christian Durand, Christian robert, Maryse Lequesme, **conseil citoyen vls ;** Karim Boonaas, **conseil citoyen Port Neuf ;** Sylvianne Brunneteau, Jean Luc Grillot, française gallien, Sylvie Sureau, Marie- Cécile Nicolet, Cécilia Cousson, Christelle Debraynat, Mohamed Hasmi, Sylvie Caquineau, Martine Dervau, Corinne Jollivet, Aurélie Mathieu, **conseil citoyen Mireuil**  
**Invités observateurs :** Françoise Mamolard, Pierre Faucher, Françoise Carayou, Florence Marchese, **conseil de développement de la cda, commission citoyenneté.**

#### **Formation.**

Après une présentation sous la forme d'un tour de table, le conseil citoyen de Villeneuve présente un document concernant les possibilités de contenus de formation possible.

Deux membres du conseil ont participé à des formations en octobre et novembre dernier. Ils se proposent de partager leurs connaissances aux conseillers qui le souhaitent. Christian Durand met en avant qu'au-delà de la présentation de la philosophie des conseils citoyens, les temps de formation ont été surtout des temps où on leur a présenté des boîtes à outils pour répondre aux difficultés aux quels peuvent être confrontés les conseils.

- organisation,
- Implication des habitants
- communication
- Animation des réunions etc.

Un document d'inscription est distribué afin de connaître les contraintes de temps de chacun ; le retour permettra de proposer des formats le mieux adapté.

#### **Travail collectif :**

Quelle est votre point de vue après un peu plus d'un an d'existence des conseils citoyens ?

#### **Les aspects positifs**

- 1-Profiter des temps de parole, et des espaces de parole comme les réunions publiques
- 2- assemblée/ décision collégiale, pas de hiérarchie
- 3- apolitique et liberté
- 4- Faire remonter les informations
  - Avoir une parole



### Les aspects négatifs

- 1- La non mobilisation des habitants
  - Comment les c.c peuvent faire pour recruter ?
- 2-Manque d'actions concrètes
- 3-Non prise en compte de la parole du citoyen/ entendue mais pas prise en compte
- 4-Le nom « conseil citoyen » ? Qu'est-ce que ça veut dire, quelle définition ? Difficile à transmettre.
  - proposition d'une info d'Etat (campagne de com. au niveau national)
- 5-La posture
  - conseil citoyen/élus élus/conseil citoyen
- 6-Manque d'outils face aux habitants et aux différentes problématiques
- 7-Manque de lien
- 8-Le Conseil citoyen a été imposé par la loi
- 9-Les élus et les techniciens connaissent –ils les conseils citoyens, leur fonction, cela relève de la question de la formation.
  - Ont-ils pris en compte le chemin de la décision
- 10-Convocation à des réunions uniquement politiques.

**Proposition** : est-il possible d'organiser dans une même soirée une rencontre conseil citoyen et élus techniciens. L'objectif : construire une culture commune des conseils citoyens ? Dans le but d'une meilleure considération et définir la place des conseils citoyens dans la co-construction, co- décision, co- réflexion.

La forme reste à définir.

La soirée se termine par un moment de convivialité autour d'un verre et un encas participatif.



## ANNEXE 2

### **Point sur le diagnostic santé engagé par la Ville de La Rochelle sur le quartier de Port Neuf**

En septembre 2016, un diagnostic santé, rédigé par Yann MOISAN de NOVASCOPIA, a été engagé sur le quartier de Port Neuf. Celui-ci nous avons été présenté en Conseil Citoyen en

Ce diagnostic révélait, que même si Port Neuf reste un quartier où il fait bon vivre, il en reste pas moins que des problématiques sociales à travers des situations de précarité plus nombreuses et sanitaires par le manque d'accès aux soins se font de plus en plus ressentir.

Les points qui ont particulièrement alertés :

- l'isolement des certaines personnes (repli, défiance envers les professionnels, ...)
- la santé des enfants / la parentalité (hygiène bucco dentaire, alimentation, sommeil, ...)
- les problèmes de santé (addictions, souffrances psychiques, ...)
- la précarité ( de plus en plus d'habitants à faible ressources, chômage, ...)
- la mixité des les habitants plus compliquée (plus de conflits de voisinage, ...)

Au cours d'une réunion avec Mme VETEAU du service Santé Publique de la Ville, Amandine de la Maison de Quartier, Jean-Pierre COUGOULE et Sophie BARADEAU il nous avait paru intéressant d'orienter un travail plus axé sur le rythme des enfants reprenant les thèmes hygiène bucco dentaire, alimentation, sommeil.

Toutefois, nous nous sommes rendus compte au cours des ateliers organisés par la Ville et animés par Yann MOISAN que des actions sont déjà mises en place notamment avec le PRE, la Ville, la MQ, et autres partenaires de l'enfance.

Ces ateliers étaient constitués des partenaires (l'ALPMS, l'OPH par l'intermédiaire de son assistante sociale, la MAS, le PRE, la mairie de proximité, la maison de quartier, la PMI) présents sur le quartier, au contact des habitants et confrontés aux problématiques soulevées par le diagnostic.

Ces acteurs du quartier ont permis de mettre en évidence une problématique santé sur le quartier notamment auprès des personnes les plus isolés et qu'ils n'ont pas les compétences nécessaires pour accompagner ce public.

Ils ont indiqué qu'il manque sur le quartier un interlocuteur spécifique « santé » compétent, un intervenant qui puisse intervenir en matière de santé dans une démarche « d'aller vers ». il serait le partenaire « santé » aux partenaires « social » et s'inscrirait dans ce travail de coordination existant et qui fonctionne plutôt bien sur le quartier.

Ce professionnel de la santé serait un médiateur en santé auprès des différents publics, il ne réalisera pas de soins mais accompagnera vers le soin.

Pour engager cette démarche des co-financements pourraient être recherchés auprès de l'ARS, la Politique de la Ville/CDA, la Ville, Fondation de France, ...



## ANNEXE 3

<p>BILAN - ACTION DE COMPTAGE JOURS DE MATCH Le dimanche 25 février 2018</p>
--

Depuis de nombreuses années, les sujets récurrents sur le quartier de Port-Neuf sont vraisemblablement les mêmes. Il revient fréquemment la question autour du stationnement les jours de matchs. Il est vrai qu'un stade implanté au cœur d'un quartier peut faire parler de lui, autre que pour ses prouesses de sport de haut niveau !

Le stade Marcel Deflandre, évoluant dorénavant en top 14, accueille un public de 16 000 personnes par match, se jouant chaque fois à guichet fermé.

Face à cette réalité, le Conseil Citoyen a souhaité mener une action concrète de comptage des véhicules les jours de match. Le but de cette opération est de se rendre compte du nombre de véhicules garés de manière gênante, ou dégradant les espaces publics. Le but ici, n'est pas de comptabiliser l'ensemble des véhicules stationnés sur le quartier.

### Les différentes catégories représentées :

- Stationnement régulier : nombre de véhicules occupant des places matérialisées non gênants à la circulation et au bon fonctionnement dans le quartier.
- Stationnement des véhicules sur pelouse.
- Stationnement des véhicules sur les ronds-points ou bloquant les accès pompiers considérés comme stationnement inadmissible lors de la dernière ballade urbaine (GUP) menée par la Ville de La Rochelle.
- Stationnement sur passage piéton considéré comme stationnement dangereux.
- Stationnement sur trottoirs.
- Stationnement sur emplacement réservé handicapés.
- Stationnement devant portail privatif.
- Stationnement disponible, parking existant matérialisé.

### Le comptage

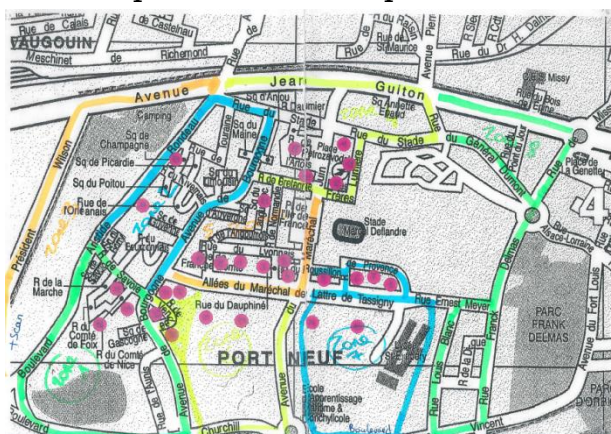
Pour la réalisation de cette action sur le quartier de Port-Neuf, il a fallu délimiter des zones de comptage précises, permettant aux bénévoles de se focaliser sur une petite partie du quartier, pour être le plus exhaustif possible.

Il est important de préciser que ce comptage s'est réalisé uniquement sur le quartier de Port-Neuf, même si nous sommes conscients que le stationnement génère des nuisances sur le quartier de Mireuil (avenue Pierre Loti, Place St-Maurice...) également, jusqu'au rond point de La Pallice et sur toute l'avenue Guiton (quartier de la Genette).





8 zones ont été délimitées pour couvrir le quartier dans son ensemble.



Selon les catégories précédentes, il a été recensé :

- Stationnement régulier : 2 248
- Stationnement pelouse : 1 146
- Stationnement rond point et accès pompier : 67
- Stationnement passage piéton : 15
- Stationnement trottoir : 2 018
- Stationnement handicapé : 6
- Stationnement devant portail : 52
- Stationnement sur parking disponible et matérialisé : 26 places utilisées pour 150 places disponibles à la scan, et 96 autres stationnements disponibles (EHPAD...)
- Stationnement autres gênants ne rentrant pas dans les autres catégories : 23

Cela représente un total d'environ 6000 véhicules recensés, dont seulement 36% sont stationnés de manière régulières et ne gênant pas le bon fonctionnement sur le quartier.

### Photographies visualisant le stationnement





Photographies visualisant les stationnements gênants / voir dangereux



En conclusion, nous pouvons dire que ce comptage n'est peut être pas des plus exhaustif, mais il a le mérite d'avoir été réalisé. Jusqu'à aujourd'hui, personnes n'était en mesure de chiffrer les désagréments dus à un stationnement anarchique.

Il est important de continuer le travail engagé entre le Conseil Citoyen, la Ville de La Rochelle et le Stade, afin d'améliorer cette situation, qui devient de plus en plus inconfortable pour les habitants de Port-Neuf.

En parallèle, le Conseil Citoyen aimerait pouvoir travailler avec le Stade Rochelais sur des événements festifs, à destination des habitants pour mettre en lumière tout l'atout d'un tel stade dans ce quartier vivant.